

Reçu en préfecture
de Nantes le

22 SEP. 2025



La Regrippière

DEL-2025-0044

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 14**

OBJET :

**OUVERTURE
ENQUETE PUBLIQUE**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 11 septembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN,
Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2025

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A.,
Mme PETITEAU M-E, M. BAUDRY M., Mme BARON A., M
BOUCHEREAU F., M CARETTE C., Mme JOLIVET C., Mme
FONTENEAU C., Mme PASQUEREAU C., M SOURISSEAU
B., Mme HERBRETEAU M-A.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M, Mme CLÉRO V., M GAULTIER J-
L, M DUGUE V., Mme LAMBERT B.,

POUVOIRS : M DUGUE V a donné pouvoir à Mme BARON A.

SECRETAIRE : M BOUCHEREAU F.

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment son
article L.3111-1

Vu le Code de la voirie routière et notamment son article L.141-3

Vu le Code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles
R.134-10 et R.134-15

Dans la perspective d'aliénation par un particulier d'une portion de la voie communale
VC 46 située à la rue des tisserands, la commune décide de recourir à une enquête
publique.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** monsieur le Maire à organiser une enquête publique relative à
l'aliénation d'une portion de la voie communale VC 46 – rue des tisserands.

Certifié exécutoire par le Maire

Publié ou notifié le : 22 SEP. 2025

**Le Maire,
Pascal EVIN**

**Pour extrait conforme au Registre
Fait au jour, mois et an ci-dessus**

**ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE**

Le **22 SEP. 2025**